



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

26 octobre 2021

Résultats de l'enquête d'octobre 2021 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi sont restés globalement inchangés pour les prêts aux entreprises et se sont durcis pour les prêts au logement
- La demande de prêts des entreprises et des ménages a continué d'augmenter
- Les mesures de politique monétaire de la BCE continuent de soutenir les conditions et les volumes des prêts.

Selon l'enquête d'octobre 2021 sur la distribution du crédit bancaire, au troisième trimestre 2021, les critères d'octroi – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – sont demeurés globalement inchangés pour les [prêts ou lignes de crédit aux entreprises](#) (pourcentage net de banques ressortant à 1 %, cf. graphique 1). Les banques de la zone euro ont fait état d'un durcissement net des critères d'octroi (pourcentage net de 8 %) pour les [prêts au logement consentis aux ménages](#), tandis que ces critères sont également restés globalement inchangés pour les [crédits à la consommation et les autres prêts aux ménages](#) (pourcentage net de – 1 %).

Les banques ont cité la perception des risques liée à l'amélioration des perspectives économiques comme ayant un effet d'assouplissement net sur les critères d'octroi des prêts aux entreprises et aux ménages. La tolérance au risque des banques ainsi que leur coût de financement et leur situation bilancielle ont eu un effet neutre pour les prêts aux entreprises et les crédits à la consommation, tandis que les banques ont déclaré que ces facteurs avaient entraîné un durcissement net pour les prêts au logement. Pour le quatrième trimestre 2021, les banques s'attendent à un durcissement des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement et à un léger assouplissement pour les crédits à la consommation.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Au troisième trimestre 2021, les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – correspondant aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont légèrement assouplies, dans l'ensemble, pour les prêts aux entreprises, tandis qu'elles se sont durcies pour les prêts au logement et sont restées globalement inchangées pour les crédits à la consommation. S'agissant des marges sur les crédits standard, les banques ont continué de faire état d'un resserrement en termes nets pour les différentes catégories de prêts. S'agissant des prêts plus risqués, les marges se sont également resserrées pour les prêts au logement mais se sont élargies pour les prêts aux entreprises et sont restées inchangées pour les crédits à la consommation.

Les banques ont déclaré, dans l'ensemble, une légère augmentation de la [demande de prêts ou des tirages sur les lignes de crédit des entreprises](#) au troisième trimestre 2021 (cf. graphique 2). Les besoins de financement au titre de l'investissement fixe ont contribué positivement à la demande de prêts pour le deuxième trimestre consécutif. En outre, la demande de prêts a été soutenue par les besoins de financement des entreprises au titre des stocks et du fonds de roulement, des fusions et acquisitions et du refinancement et de la restructuration de la dette, ainsi que par le bas niveau général des taux d'intérêt. Dans le même temps, les banques ont déclaré que l'accès des entreprises aux sources de financement internes et à d'autres sources de financement externes avait eu globalement un impact négatif sur la demande de prêts. La [demande de prêts au logement](#) et de [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#) a augmenté en termes nets au troisième trimestre 2021, soutenue par l'amélioration de la confiance des consommateurs et le bas niveau général des taux d'intérêt. De plus, les perspectives du marché de l'immobilier résidentiel ont contribué positivement à la demande de prêts au logement et la hausse des dépenses en biens durables a apporté une contribution positive à la demande de crédits à la consommation. Pour le quatrième trimestre 2021, les banques s'attendent à une nouvelle augmentation de la demande nette de prêts des entreprises et des ménages.

D'après les banques interrogées, l'accès des banques de la zone euro au financement de détail et au refinancement interbancaire a continué de s'améliorer au troisième trimestre 2021. En outre, les banques ont déclaré que le programme d'achats d'actifs (APP), le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) et la troisième série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO III) de la BCE ont continué d'avoir un impact positif sur leurs positions de liquidité et sur les conditions de financement de marché. Dans le même temps, les banques ont indiqué que les achats d'actifs de la BCE et le taux négatif de la facilité de dépôt avaient eu un impact négatif sur leur rentabilité, principalement en raison de leur effet sur les produits nets d'intérêts. Cet impact a toutefois été atténué par le système à deux paliers de la BCE pour la rémunération des excédents de liquidité et par le programme TLTRO III. Les achats d'actifs et le taux négatif de la facilité de dépôt ont eu un effet d'assouplissement net sur les conditions des prêts et un impact positif sur les volumes,

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

principalement pour les prêts aux entreprises. Enfin, les banques ont déclaré que les TLTRO III avaient eu un effet d'assouplissement net sur les modalités et conditions générales et un effet positif sur les volumes pour toutes les catégories de prêts.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'octobre 2021 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions observées au troisième trimestre 2021 et sur les changements attendus au quatrième trimestre 2021. La campagne d'octobre 2021 a été réalisée entre le 20 septembre et le 5 octobre 2021. Au total, 146 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Silvia Margiocco, au : +49 69 1344 6619.

Notes

- Un [rapport relatif à cette campagne d'enquête](#) est disponible sur le site Internet de la BCE. Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page Internet.
- Les **séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles dans le [Statistical Data Warehouse](#) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Les [résultats nationaux](#), publiés par les différentes banques centrales nationales, peuvent être obtenus sur le site Internet de la BCE.
- **Pour des informations plus détaillées** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « [The euro area bank lending survey](#) », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE, 2016.

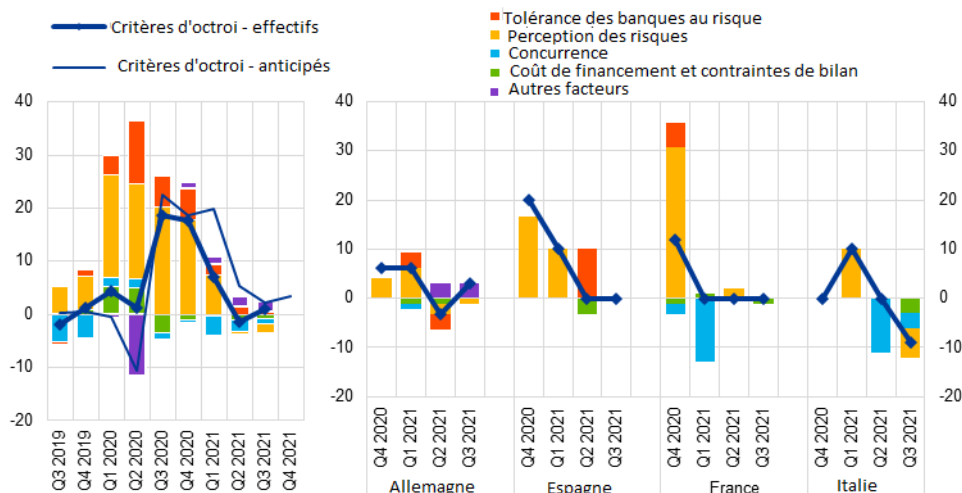
Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Graphique 1

Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



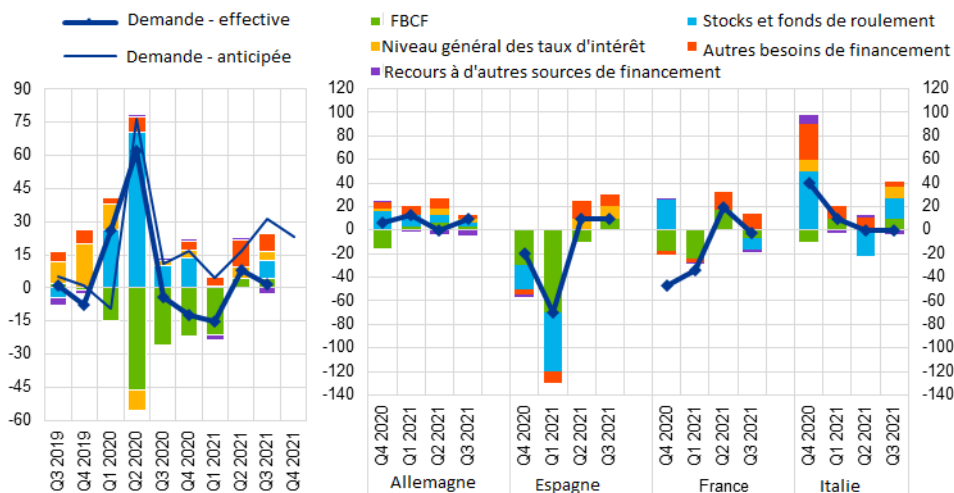
Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications des critères d'octroi.

Graphique 2

Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ».

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France